

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 362 DU JEUDI 09 JANVIER 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Interview

CRISE POLITIQUE

Bella Kamano, le président de l'Union pour la Liberté et l'Emergence flingue le trio Alpha, Sidya et Cellou



P.3

Edito à vue d'Aigle

Une investiture qui vaut le déplacement à Accra

Accompagné de la Première Dame, Mme Lauriane Doumbouya, le Président de la Transition guinéenne, le Général d'Armée Mamadi Doumbouya, a, le lundi 07 janvier 2025, pris part, à Accra, à l'investiture du président démocratiquement élu du Ghana John Dramani Mahama. C'est à bord de son avion floqué du nom Guinée que le couple présidentiel s'est rendu dans la capitale ghanéenne, où il a eu l'occasion de rencontrer certains de ses homologues de la sous-région, dont entre autres Bassirou Diomaye Faye du Sénégal, Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso ou encore Umaro Sissoco Embaló de Guinée-Bissau...

Fonction publique P.2



Bah Oury lance le programme d'induction des nouveaux fonctionnaires

Condamnation d'Aliou Bah P.3



Souleymane Doumbouya plaide pour la libération du leader du MoDel

Transition P.4



Ce que Dady Camara du RGT pense de la dernière sortie d'Alpha Condé

Vie de la nation P.5

Mohamed Nabé de l'ARP vent debout contre l'ethnocentrisme

Chine-Taïwan P.7

Une relation dangereuse

Jean-Marie Le Pen et l'Algérie P.5

La défense de l'empire colonial au prix de la torture

Édito à vue d'aigle



Une investiture qui vaut le déplacement à Accra

Accompagné de la Première Dame, Mme Lauriane Doumbouya, le Président de la Transition guinéenne, le Général d'Armée Mamadi Doumbouya, a, le lundi 07 janvier 2025, pris part, à Accra, à l'investiture du président démocratiquement élu du Ghana John Dramani Mahama. C'est à bord de son avion floqué du nom Guinée que le couple présidentiel s'est rendu dans la capitale ghanéenne, où il a eu l'occasion de rencontrer certains de ses homologues de la sous-région, dont entre autres Bassirou Diomaye Faye du Sénégal, Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso ou encore Umaro Sissoco Embaló de Guinée-Bissau.

Pour tous les observateurs avertis, cette invitation témoigne de l'excellence des relations de coopération et d'amitié qui ont toujours existé entre le Ghana et la Guinée depuis les premières heures de leurs indépendances respectives, sous la conduite des présidents Kwame Nkrumah et Ahmed Sékou Touré, deux hommes d'Etat dont le nationalisme et le pa-

nafricanisme continuent encore de faire des émules sur le continent africain.

A son retour, comme il fallait s'y attendre, de l'aéroport international Ahmed-Sékou-Touré jusqu'au Palais Mohammed V, le tombeur d'Alpha Condé a été ovationné par des citoyens arrêtés le long de l'autoroute Fidel-Castro.

Mais il faut dire ce déplacement s'est effectué dans un contexte politique tendu. Quelques heures plus tôt, on le sait, la manifestation des Forces vives de Guinée avait paralysé une partie du grand Conakry. L'on a enregistré un mort par balle dans la haute banlieue de la capitale.

Dans son discours de nouvel an, l'actuel locataire du palais Mohammed V a déclaré qu'en 2024, la Guinée s'est affirmée comme un acteur déterminé sur la scène internationale, avec une diplomatie qui s'est considérablement renforcée. Au plan politique, il a dit que l'année 2025 sera une année électorale cruciale pour parachever le retour à l'ordre constitutionnel. Il promet dès le premier trimestre de l'année 2025, de signer le décret fixant la date du scrutin pour le référendum constitutionnel après l'élaboration du code électoral. La même année, des jalons forts seront posés pour des élections générales, dans des délais qui assurent une organisation sans faille, et garantissent le respect des résultats des urnes et le choix de nos compatriotes. L'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales a réaffirmé son engagement de continuer à renforcer les fondations de la paix, essentielle pour la prospérité de notre Nation. Aussi a-t-il demandé aux Guinéens en général et aux acteurs politiques en particulier, de regarder d'abord la Guinée, de préserver les intérêts supérieurs du peuple de Guinée dans leur combat politique.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 -
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taryana, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél : (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Stagiaire: Mamadou Oury Bah Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: GAMS SARL

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Fonction publique Bah Oury lance le programme d'induction des nouveaux fonctionnaires

Le Premier ministre Amadou Oury Bah a présidé lundi, 06 janvier, la cérémonie de lancement du programme d'induction des nouveaux fonctionnaires admis au concours d'accès à la fonction publique. La cérémonie s'est tenue au camp Almamy Samory Touré en présence des autorités civilo-militaires de la transition. Cette première cohorte comprend deux mille nouvelles recrues de la session 2024.



C'est une nouvelle étape qui commence pour les nouveaux fonctionnaires, session 2024. Après le concours, la première cohorte de ces recrues entement dès lundi, 06 janvier 2024, la phase des pratiques, synonyme de formation militaire. C'est donc par un stage probatoire pour une durée de cinq mois, que ces agents de l'Etat doivent subir pour acquérir quelques notions militaires.

Le ministre du travail et de la fonction publique, est la tête de peloton de ce programme. Pour Faya François Bourouno, ces agents de l'Etat seront répartis dans les centres de formation de Kindia et de Forécariah pour suivre ces formations militaires avant rejoindre leurs départements respectifs. Ce qui leur permettra d'apprendre des valeurs devant contribuer à leur manière d'intégrer dans la société. « Ce programme est conçu pour inculquer aux nouveaux fonctionnaires, les principes fondamentaux du service civilo-militaire : la discipline, l'intégrité et l'esprit de service. Ces valeurs sont essentielles pour guider chaque action de l'administration publique », s'est-il adressé à ces recrues. En choisissant de servir dans l'administration publique, poursuit le ministre : « vous avez fait un choix noble, celui de mettre vos compétences et vos

talents au service de votre pays ». Selon l'ancien secrétaire général du ministère du tourisme et de l'artisanat, ces admis au dernier concours d'intégration à la fonction publique guinéenne sont les premiers bénéficiaires de ce programme qui devrait répondre aux exigences techniques et aux responsabilités éthiques du service public. « Vous êtes appelés à être des gardiens exemplaires de l'intérêt général », a conseillé Faya François Bourouno.

Ce programme d'induction des nouveaux fonctionnaires est une synergie d'action avec le département de la défense, dont le patron Aboubacar Sidiki Camara "Idi Amin" a annoncé aux stagiaires, ce qui les attend sur le terrain. « Cette induction qui commence aujourd'hui à plusieurs objectifs dont entre autres, préparer les nouveaux fonctionnaires à l'endurance physique, morale et intellectuelle ; à l'adaptation à toutes les situations de crise, à la maîtrise de soi dans les situations difficiles, maintenir un parfait état de santé », a énuméré l'ancien, le Général 2ème section.

L'ancien Ambassadeur de la Guinée à Cuba demande à cet effet à ces nouveaux fonctionnaires d'épouser l'esprit militaire et être prêts à répondre en cas de be-

soin. « Après cette formation, vous êtes des fonctionnaires mais l'effectif de votre recrutement, dévient une réserve militaire et ce, jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans. Vous êtes mobilisables pour la patrie pour que flotte toujours pour l'éternité le Rouge, Jaune, Vert de la Guinée », a-t-il ajouté.

L'étape importante de cette synergie entre le ministère et la fonction publique et celui de la défense, est le retour après quarante ans, de la formation civilo-militaire qui sera désormais un impératif pour les nouveaux fonctionnaires. Amadou Oury Bah, appelle ainsi ces nouvelles recrues à cultiver l'esprit du vivre ensemble : « Lorsque je garde cette cohorte, il y a des hommes et des femmes. Et je peux dire sans me tromper, que vous venez tous de toutes les régions du pays. Vous commencez une expérience, permettant à la nation de se ressouder, la cohésion de la société et la réconciliation entre tous les hommes et femmes du pays c'est à ce niveau-là que nous souhaitons que vous vous acheminiez et vous cassez les barrières », a lancé le Premier ministre de la transition.

Cependant, le chef du gouvernement dénonce les faits de détournement devenus récurrents dans l'administration. C'est en cela il demande à ses nouveaux fonctionnaires d'être prudents et d'éviter de tomber dans cette pratique. « L'une des principales faillites que nous avons constatées, c'est la profonde corruption de notre société administrative qui fait que nos ressources financières sont dilapidées avec une manière ostentatoire de se moquer de la population laborieuse. Et ça, il faut que ça change. La société est devenue plus exigeante et lorsque vous êtes là à travers l'institution militaire, c'est la question de l'intégrité, la responsabilité que vous devez faire prévaloir », a conseillé Bah Oury.

La présentation du drapeau national à la première cohorte des nouvelles recrues à la fonction publique, des documents juridiques et la séance de photos de familles, ont marqué la fin de cette cérémonie avant le départ des recrues pour le camp Alpha Yaya Diallo.

Samuel Demba. D

Justice

La réaction des avocats d'Aliou Bah après sa condamnation à 2 ans de prison ferme

Le mardi 07 janvier 2025, le président du MoDeL, Aliou Bah, a été condamné à deux ans de prison ferme par le Tribunal de première instance de Kaloum, pour diffamation et offense au chef de l'Etat. Mais comme il fallait s'y attendre, cette condamnation a fait réagir ses avocats, qui comptent attaquer la décision du tribunal.



« Au terme de ce procès de honte, le tribunal de ce siège vient nous jeter à la figure cette triste décision. C'est une journée triste pour la liberté d'expression, c'est un coup dur pour la démocratie guinéenne. C'est une véritable régression dans le processus d'édification de l'Etat de droit. Nous sommes déçus de cette décision et nous entendons, dans les minutes qui

suivent, interjeter appel avec l'accord bien entendu de Monsieur Mamadou Aliou Bah... Nous ne sommes pas surpris de la couleur de la décision qu'on vient de nous jeter à la figure. La décision qu'on vient de prononcer. Bien avant, nous nous sommes aperçus que tout le tribunal est déjà informé de la décision à prononcer sauf la défense de Monsieur Mamadou Aliou Bah. Le véhicule qui a l'habitude de le transporter de la maison centrale au tribunal était déjà près pour le retourner, c'était déjà un signe précurseur. Le tribunal est militarisé, c'est un signe précurseur et le tribunal a avalisé tout ce que le procureur a demandé sans aucun fondement légal. Et je peux, malgré la gravité de cette décision, vous dire que Monsieur Mamadou Aliou Bah, c'est le cas et il n'est pas prêt à céder », a martelé Me Pépé Antoine Lamah, un des avocats d'Aliou Bah.

Quant à Me Houleymatou Bah, également avocate du chef de file du MoDeL,

elle a balayé les accusations de diffamation et d'offense au chef de l'Etat, retenues contre son client. Pour elle, cela ne repose sur aucun fondement légal pour justifier la décision rendue à l'encontre de son client.

« Nous avons dénoncé depuis l'entame de cette procédure qu'il n'y avait pas de partie civile, il n'y a aucun élément sur lequel le tribunal s'est fondé aujourd'hui pour rendre une décision aussi honteuse pour un Etat de droit. La Guinée est un Etat de droit et nous exercerons les voies de recours dans ce sens. C'est un procès de la honte, c'est un procès de régression de nos valeurs de la république, c'est un procès qui veut bâillonner des gens qui ne veulent pas dire la même chose qu'eux », a réagi Me Houleymatou Bah.

Kaba Kankoula

Condamnation d'Aliou Bah Souleymane Doumbouya plaide pour la libération du leader du MoDel

Souleymane Doumbouya commente et analyse souvent l'actualité sociopolitique de notre pays. Il a ainsi réagi à la condamnation d'Aliou Bah, chef de file du MoDel. Dans une tribune publiée dans la presse, il plaide pour la libération de celui qu'il appelle son jeune frère.



« Il faut absolument trouver un moyen de libérer Aliou BAH, sinon, plus il durera en prison, l'image de la Transition prendra un coup et restera une grande gêne pour l'ancrage démocratique vital pour notre avenir collectif. Maintenant que les institutions ont

joué leur rôle, car le code pénal protège la personne du Chef de l'Etat guinéen, celle d'un autre Chef d'Etat en séjour en Guinée et dans une certaine mesure, un Ambassadeur accrédité en Guinée contre l'offense. À moins que les dispositions aient été abro-

gées, elles existaient bel et bien. Humblement, je voudrais prier le Président GMD à renforcer les dispositions pénales qui protègent le vivre ensemble contre les discours sectaires qui heurtent la sensibilité publique sur les questions ethniques et liées à l'unité nationale et alléger, à défaut de dépenaliser les infractions (offenses verbales ou par écrit, croquis contre sa personne). Le feu Général Conté ironisait sur la question et le PRAC en faisait son bain quotidien ! Par ailleurs, j'atteste et reconnais volontiers, qu'une des dernières sorties du jeune politicien que j'ai moi-même condamnée, car, étant selon ma petite compréhension un discours (une des rares sorties de piste de l'intéressé) à forts relents communautaristes où la communauté d'origine du Président GMD avait été injustement stigmatisée. Sur ce point, je n'étais pas du tout d'accord car de telles accointances pour moi, restent un faux raccourci car aucun Chef d'Etat de la Guinée n'a accédé à la magistrature suprême de la République par la moindre contribution de sa communauté qu'il l'ait été par la voie démocratique ou non – démocratique, une seule réalité : le consensus ou

unanimité du groupe de personnes souvent hétérogène (du point de vue ethnique) déterminant qui emporte et non celle de la volonté de l'ethnie. Voici ce que l'histoire nous a toujours révélé de 1958 à nos jours. On pourrait dire qu'une extraordinaire rencontre du fabuleux destin de ces personnes d'avec celui du peuple ou mieux de notre nation. Est-ce le hasard ? Pour un croyant comme moi, je ne pourrais parler de prédestination sans parler de missions messianiques de qui que se soit ou d'homme providentiel, loin de moi toute sérénade. Je ne sais pas quelle sortie du Président Aliou BAH a été considérée d'offensant au Chef de l'Etat ? Je l'ignore, je l'ignore, mais, il est important que le Président GMD, se souvienne à son historique discours de prise de pouvoir sur le petit écran de la RTG le 05 septembre 2021, où, il disait qu'il était venu lutter contre le POUVOIR PERSONNEL et envisageait qu'on recherche ensemble, un système où un seul ne pourra plus s'imposer sur tout le monde ! Voici la volonté première de l'homme qui émerveilla tout un peuple dont la vie reste fortement émaillée de dérives dictatoriales. Je pense personnellement que le rêve reste encore

permis et ensemble, il nous faut aller à l'apaisement et mettre balle à terre ! Personne n'a à gagner dans les vaines confrontations qui ont cours actuellement. L'histoire récente nous a démontrés que réaliser des élections précipitées comme l'avait fait le Président Général Sékouba Konaté en 2010, sont loin de la panacée. Mais de tous les challenges que le Président GMD lui-même reste durement confronté est ceux de léguer un Etat et non un pays à son successeur comme s'était plaint l'autre ! Allons au bon rythme et préservons ensemble la paix qui reste le socle de tout développement harmonieux et durable. Je prie de tout mon cœur Monsieur le Président Mon Général Mamadi Doumbouya d'user de son pouvoir afin de vite libérer mon jeune frère Aliou BAH pour lequel je formule, mes vœux pour sa vite libération. », a écrit Souleymane DOUMBOUYA.

Mamadou Oury

Transition

Ce que Dady Camara du RGT pense de la dernière sortie d'Alpha Condé

Selon Mediaguinee, suite à l'appel de soulèvement lancé par l'ex-président guinéen Alpha Condé, Ousmane Dady Camara, président du parti Rassemblement guinéen du Travail (RGT) et de la Coalition pour une alternative démocratique (COPAD) a fait une sortie médiatique à son siège à Matoto le mardi 07 janvier 2025. Il n'a pas hésité à remettre en doute la nationalité de l'ex-dirigeant qu'il a traité de Burkinabé.



« L'article 47 définit clairement qu'est-ce qu'il faut pour être président de la république de Guinée. Il y a des avantages parce qu'à date tout est à la disposition du peuple. Pour avoir un président, il faut que le peuple accepte de le choisir. Et le président a accepté cela pour que le pouvoir soit maintenu par le peuple de Guinée, démocratiquement. Il y a des articles qui concernent par exemple le Sénat, où on a besoin d'envoyer sa proposition au sénat. C'est au sénat de valider et pour ça il faut que

vous soyez quelqu'un qui mérite ce poste sur tous les plans. Sur le plan de la probité morale, niveau d'étude. Pour que vous soyez accepté, il faut en un mot que la population vous valide. Mais en même temps, le Sénat peut aussi contester le président de la République. Et ça, ça n'existe pas dans notre Constitution, comme quoi le pouvoir doit être vraiment lié au peuple. Etre candidat, il faut déjà avoir un parent guinéen. Ce point est très important. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec certaines personnes

qui ne se gênent pas d'appeler une insurrection dans notre pays, qui ne se gênent pas d'appeler une guerre civile dans notre pays. C'est très dommage. Nous ne sommes battus pour le prof Alpha Condé ici, les Guinéens l'ont aimé, les femmes l'ont aimé, les hommes l'ont aimé ici. Nullement il n'a le droit de demander pour qu'il y ait une grève ici pour qu'il revienne au pouvoir. Mais ce n'est pas étonnant parce que ce qu'on dit sur lui qu'il n'est pas guinéen, il vient de le montrer parce qu'on ne peut pas être patriote, être d'un pays et avoir le courage de demander mordicus au nom de la démocratie... mais quelle démocratie ? Il a géré ce pays pendant 11 ans, on l'a soutenu, aimé, fourni nos efforts pour que ses mandats soient une réussite. Il n'a nullement pas le droit de demander une guerre civile à notre pays pour que lui il vienne au pouvoir. Quand les gens disent qu'il est Burkinabé, il l'a vraiment démontré cette fois-ci. Ça se voit qu'il n'est pas Guinéen pour demander la guerre dans notre pays pour quelle démocratie ? Pour quel retour à l'ordre constitutionnel ? Il y a beaucoup de manières pour revenir au pouvoir de façon démocratique et légale », a déclaré Ousmane Dady Camara.

Mamadou Oury

Belgique

Nouvelle audience reportée pour la chanteuse malienne Rokia Traoré

La chanteuse malienne Rokia Traoré a comparu ce 8 janvier pour la deuxième fois devant la justice belge. Dans l'affaire qui l'oppose au père belge de sa fille née en 2015, elle a été condamnée il y a deux ans pour « non-présentation d'enfant », d'où son arrestation en juin en Italie à la demande de la Belgique. Une première audience le 23 décembre avait vu un report de l'affaire, et ce mercredi l'audience a de nouveau été reportée.

Dans une petite salle pleine à craquer du palais de justice de Bruxelles, Rokia Traoré est de nouveau arrivée menottée ce mercredi 8 janvier et elle avait l'air fatiguée, soulignent les membres de son comité de soutien venus en nombre, rapporte notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet. Rokia Traoré leur a adressé un signe de tête, mais elle n'a même pas eu l'occasion de s'exprimer devant la juge, car l'audience a été très brève, moins d'une demi-heure. Le fond de l'affaire n'a même pas été évoqué, mais l'heure est à un relatif optimisme, car les avocats de Rokia Traoré et de Jan Goossens, le père de sa fille, ont révélé que des négociations sont en cours entre eux depuis Noël. La perspective d'un règlement à l'amiable est donc en train de se dessiner, mais les avocats se disent prudents au vu de « l'historique » du contentieux entre les deux.

L'audience a donc de nouveau été reportée de deux semaines, au 22 janvier prochain, la juge espère des avancées d'ici-là, mais entre-temps Rokia Traoré repart en prison pour quinze jours au moins.

Une précédente audience reportée

Le 23 décembre dernier, l'audience de l'artiste malienne en Belgique avait été écourtée, et le juge avait accordé deux semaines de délai au nouvel avocat que Rokia Traoré venait tout juste d'engager. Elle avait tout de même eu la possibilité de s'exprimer devant le tribunal.

Lors de l'audience du 23 décembre, Rokia Traoré avait affirmé « n'avoir jamais refusé que le père » soit en

contact avec leur fille, mais avoir « peur de l'amener en Belgique et qu'elle soit retenue ici ». La fille de l'artiste malienne et du dramaturge Jan Goossens « a grandi au Mali, y a toute sa vie et est bien scolarisée », alors qu'elle « ne connaît pas la Belgique », avait insisté son nouvel avocat, Dimitri de Béco.

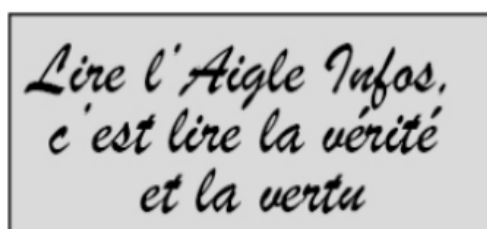
Sven Mary, l'avocat de Jan Goossens, avait quant à lui souligné que son client « veut voir sa fille, tel un père. Il ne demande pas la garde exclusive, mais d'avoir le droit de la voir pendant les vacances » en Belgique. L'avocat avait également rappelé que Rokia Traoré avait déjà été arrêtée en mars 2020 à Paris, puis s'était envolée avec sa fille au Mali en dépit d'une interdiction de quitter la France.

Arrêtée en Italie en juin

Le fait qu'elle n'ait pas participé aux audiences initiales avait conduit la justice belge à la condamner en octobre 2023 à deux ans de prison pour « non-présentation d'enfant », une lourde peine destinée, selon son avocat précédent, à la contraindre à revenir devant les tribunaux belges. La chanteuse de 50 ans a ensuite fait opposition à cette condamnation, afin de pouvoir être rejugée, en sa présence cette fois.

Rokia Traoré a été arrêtée le 20 juin dernier en Italie, en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par la Belgique. Après un séjour dans une prison près de Rome, elle a été transférée dans une prison de Bruxelles fin novembre.

RFI





Crise politique Bella Kamano, le président de l'Union pour la Liberté et l'Emergence flingue le trio Alpha, Sidya et Cellou

Le climat sociopolitique guinéen reste tendu depuis la prorogation du chronogramme de la transition, à la suite de l'adresse à la nation, le 31 décembre 2024 du Général Mamadi Doumbouya, président de la transition guinéenne. Alpha Condé, Sidya Touré et Cellou Dalein Diallo, figures de la classe politique guinéenne et leurs pairs des Forces Vives de Guinée, ont décidé de ne plus reconnaître les autorités et souhaitent la mise en place d'une transition civile pour l'organisation d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Le président de l'Union pour la Liberté et l'Emergence (ULE) demande à ces politiques de se remettre en cause.



L'Aigleinfos : Après la traditionnelle adresse à la nation du Général Mamadi Doumbouya, le 31 décembre, quelle lecture vous en faites ?

Bella Kamano : Le président, en s'adressant à la nation à travers ce discours, il a pris toutes les mesures et il a réussi en faisant l'analyse de la situation sociopolitique avant d'introduire certaines décisions. Entre autres décisions, la tenue du référendum dans le premier trimestre de 2025. Il a aussi demandé à ceux en charge du RAVEC de tout mettre en œuvre pour que la Guinée ait son fichier électoral.

L'Aigleinfos : Dans ce discours, le président du CNRD annonce la reprise des activités politiques. Comment avez-vous compris cette déclaration ?

Bella Kamano : Par exemple en Guinée, la charte définit le rôle des partis politiques : animation de la vie politique, des assemblées générales, des meetings, la formation des militants à travers des programmes bien conçus. Il y a aussi des manifestations pacifiques, des sit-in.

L'Aigleinfos : Vous appréciez l'annonce de la tenue du référendum dans le premier trimestre et pour-

tant, en 2023, il avait dit que ce même référendum serait fait en 2024. Aucune raison n'a été donnée pour justifier ce report. Est-ce que vous trouvez cela normal ?

Bella Kamano : Le Général est le président de la République avec d'énormes pouvoirs. Ce sont ces pouvoirs qu'il délègue à des Guinéens en qui il a confiance. Il revient à ces guinéens-là de savoir gérer cette portion de pouvoir qu'on leur délègue. Il ne peut pas être le président et être à la fois Ministre de l'Administration du Territoire et coordinateur du RAVEC.

L'Aigleinfos : Il a quand même failli à ce niveau ?

Bella Kamano : Il ne faut pas s'en prendre au président Mamadi Doumbouya mais plutôt au MATD et aux organes auxquels il a confié la mission pour que les élections aient lieu. Je ne parlerais pas du CNT parce que le CNT s'est déjà acquitté de son devoir. Il a présenté comme il a promis au peuple de Guinée, l'avant-projet de la nouvelle constitution.

L'Aigleinfos : Quand le chef de la junte dit que l'année 2025 sera une année électorale. Pensez-vous c'est tenable ?

Bella Kamano : C'est tenable parce qu'à partir du premier trimestre de cette année, la Guinée aura sa nouvelle constitution sûrement, elle aura son fichier et les lois électorales. Et plus rien ne nous empêchera d'aller aux élections.

L'Aigleinfos : Le Général n'a pas réitéré dans son discours, que ni lui, ni les membres du CNRD ou du gouvernement aucun ne sera candidat. Cela soulève assez d'interrogations chez les politiques. Est-ce qu'il y a raison de s'inquiéter ?

Bella Kamano : Qu'il ait réitéré ou pas, attendons que nous ayons notre nouvelle constitution pour évoquer ce débat. Les gens vont vite en besogne sinon, dans la charte de la transition, la non candidature du Général ou celle des membres des organes de transition a été clairement définie.

L'Aigleinfos : La rallonge de la transition a provoqué la colère d'une frange importante de la classe sociopolitique qui décide de ne plus reconnaître Mamadi Doumbouya comme président de la République de Guinée. Est-ce que vous partagez l'indignation de ces acteurs ?

Bella Kamano : Je suis de ceux qui continuent de dire que jusqu'à ce jour, il y en a au sein de la classe politique d'une manière générale qui continuent de regarder la Guinée avec les lunettes du passé. Nous sommes sous une transition donc le glissement auquel nous assistons n'est pas du fait du Général mais du fait de la CE-DEAO et du gouvernement guinéen. Ceux qui demandent la mise en place d'un gouvernement, le Général a un gouvernement civil. Et s'ils disent qu'ils ne reconnaissent plus le Général comme président mais ils sont libres, nous sommes en démocratie.

Mais la réalité est que pour le moment c'est Mamadi Doumbouya qui a les manettes du pouvoir qui dirigent le pays.

L'Aigleinfos : Ces mêmes acteurs ont appelé une manifestation le 06 janvier qui s'est soldée par un mort et des blessés. Comment avez-vous suivi cette autre actualité ?

Bella Kamano : C'est une manifestation regrettable et les acteurs politiques qui ont accepté de s'associer à ce projet, ont pris le risque de s'exposer. Puisque que sincèrement, les partis qu'on pensait être les grands partis de ce pays, sont des partis poids plumes.

L'Aigleinfos : Avez-vous un message à leur adresser ?

Bella Kamano : Le seul message que j'ai pour eux, c'est le dialogue. Si les partis dont les leaders sont à l'extérieur sont indépendamment des véritables partis, il suffit de décider pour que tout le monde aille au dialogue pour décider de la suite de cette transition.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Bella Kamano, président de l'Union pour la Liberté et l'Emergence !

Bella Kamano : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Manque de budget de fonctionnement Le Conseil National de la Jeunesse de Guinée rejette la faute au ministère de la Jeunesse

Le Conseil National des Jeunes de Guinée (CNJ) a fait vendredi, le bilan de la première année de sa création à travers une conférence à la maison de la presse à la Minière. Une rencontre au cours de laquelle, la structure a dénoncé "l'inaction" de son département de tutelle dans l'obtention de fonds devant lui permettre d'être présente sur le terrain.



Il aura fallu l'avènement du Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD) pour voir à nouveau, le Conseil National de la jeunesse. Il a été mis place en septembre 2023 par les autorités militaires. La structure se veut fédératrice pour défendre les jeunes partout sur le territoire national, selon le président

de la structure. « Nous sommes engagés parce que nous comptons positivement impacter les politiques publiques, l'État, les partenaires pour que vraiment ces jeunes puissent être bien vus, bien écoutés et que le regard change, pour qu'on puisse être cette force », a lancé Abdoulaye Diané.

Plus d'un an après sa mise en place, des activités ont été menées sur le terrain à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le premier responsable de la structure annonce qu'une première action qu'ils ont pu réaliser, c'était d'effectuer un voyage d'études. « On a eu un voyage d'études financé du côté du Sénégal, parce que le Conseil était nouveau, il fallait vraiment aller s'inspirer de ce que font les autres, parce que le Sénégal avait son Conseil depuis 1954. Ensuite fin 2023, notre première action a consisté à soutenir nos frères et sœurs de Kaloum qui étaient victimes de l'incendie. Nous avons fait une action d'identification des besoins des jeunes pour qu'on puisse porter des plaidoyers au niveau des collectivités », a-t-il mentionné.

Autre activité phare marquée en 2024, c'est le rôle qu'a joué le bureau communal de Kaloum qui s'est érigé en policier pour lutter contre ceux qui prennent les stupéfiants notamment la drogue Kush.

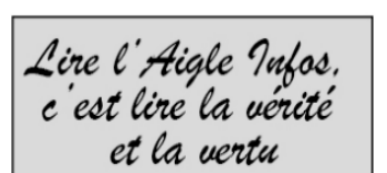
Cependant, tout n'a pas été rose, selon ces jeunes. Ils parlent d'un manque bureau pour pouvoir mener à bien leur travail. « Dans les régions, il y a les bureaux régionaux qui ont déjà leur siège, mais au niveau national, on n'a pas de siège. Et ça, comme vous

savez, une organisation, une faitière d'une telle dimension qui n'a pas un cadre de travail, c'est vraiment un frein, c'est un problème. Donc ça, ça nous bloque beaucoup », a-t-il fustigé.

Le manque de leadership du département de la jeunesse et des sports, s'est beaucoup accentué sur les difficultés. Pourtant, le Conseil National de la transition aurait promis d'accompagner le CNJ avec une somme importante. Sauf que, le département de la jeunesse n'a pas joué son rôle, a-t-il dénoncé : « L'inaction du ministère de la Jeunesse face à notre situation nous inquiète. Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports devrait nous prendre au sérieux, pour nos besoins et préoccupations, et comprendre que nous sommes là pour accompagner l'Etat, nous sommes là pour accompagner le ministère, nous sommes là pour qu'il comprenne, déjà, que les jeunes ont des difficul-

tés, parce que tout le monde ne peut pas venir au ministère pour défendre les jeunes. Mais, cette inaction nous inquiète beaucoup », a exprimé le président CNJ qui ajoute qu'une discussion avec le CNRD, le ministère de la jeunesse et le ministère du budget leur aurait permis d'obtenir un milliard pour la mise en place de leurs projets : « Mais ce montant, on n'a pas pu avoir accès parce qu'on n'a pas les décrets, parce qu'il relève des compétences du ministère de porter ce plaidoyer en conseil des ministres pour que le président de la République entende et prenne ce décret. Donc le seul blocage, c'est qu'on n'a pas le décret de reconnaissance officielle. Et maintenant, ça, ce n'est pas nous qui pouvons directement demander à ce que le décret soit pris », a-t-il révélé.

Samuel Demba. D



Sidya Touré, président de l'UFR « Aucun dialogue n'a été ouvert pour discuter avec les militaires... »

C'est depuis Abidjan, où il a élu domicile, que le chef de file de l'UFR, l'ancien Premier ministre Sidya Touré, s'est adressé le samedi 04 janvier 2025 à ses partisans réunis au siège national du parti à Matam, dans la commune du même nom, pour leur présenter ses vœux de nouvel an et leur demander de répondre massivement à la manifestation des Forces vives de Guinée (FVG) du lundi 06 janvier dans le Grand Conakry.



« Aucun dialogue n'a été ouvert pour discuter avec les militaires. Comment se fait qu'après trois (3) ans, on n'a pas pu trouver les moyens pour qu'on s'asseye pour dialoguer d'autant plus que c'est le pays de tout le monde. Donc aujourd'hui, nous sommes dans une position où la confiance est rompue. C'est raison pour laquelle on a demandé que le 6 janvier qu'on puisse se manifester... La Guinée ne peut pas dépendre d'une seule personne. On ne vous demande pas d'aller jeter des cailloux dans la rue ou de provoquer qui que ce soit. Mais au moins ceux qui ne sont pas d'accord peuvent s'arrêter devant chez eux pour dire que nous, on n'est pas d'accord avec ça. Ça c'est un droit. On ne peut pas interdire ça à qui que ce soit. On veut faire quoi ? Pour démontrer que les choses ne vont pas dans le bon sens. Que ça ne va pas. La Guinée ne peut pas dépendre d'une seule personne. La Guinée, ce sont tous les Guinéens. Mais si on fait de telle sorte qu'on ne peut même demander notre avis, nous ne partageons pas le même point de vue sur la conduite de notre pays. Le discours qui a été servi ne nous satisfait pas. C'est la raison pour laquelle on demande à tous les Guinéens de se manifester », a dit Sidya Touré aux militants et sympathisants de l'UFR.

Kèfina Diakité

Les Forces vives de Guinée, auxquelles appartiennent le RPG Arc-en-ciel, l'UFDG et l'UFR, ont projeté d'organiser le lundi 6 janvier 2025, dans le Grand Conakry, une manifestation pacifique pour demander la mise en place d'une transition civile. Un appel qui a été partiellement suivi. L'on a déploré un cas de mort par balle à T8, dans la haute banlieue. C'est depuis Abidjan, où il a élu domicile, que le chef de file de l'UFR, l'ancien Premier ministre Sidya Touré, s'est adressé le samedi 04 janvier 2025 à ses partisans réunis au siège national du parti à Matam, dans la commune du même nom, pour leur présenter ses vœux de nouvel an et leur demander de répondre massivement à la manifestation des Forces vives de Guinée (FVG) du lundi 06 janvier dans le Grand Conakry.

Manif des FVG L'appel de Cellou Dalein Diallo

Comme elles l'ont annoncé, les Forces vives de Guinée, auxquelles appartiennent le RPG Arc-en-ciel, l'UFDG et l'UFR, n'entendent pas baisser les bras face au CNRD et à son gouvernement. Elles ont organisé le lundi 6 janvier 2025, dans le Grand Conakry, une manifestation pacifique pour demander la mise en place d'une transition civile.



A cette occasion, Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG et de l'ANAD, a appelé les Guinéens à répondre massivement à ladite manifestation des Forces vives de Guinée (FVG). « J'invite les militants et sympathisants de l'UFDG et de l'ANAD ainsi que tous les Guinéens épris de justice et de liberté à répondre, avec la plus grande combativité, au mot d'ordre de manifestation pacifique lancé par les FVG à partir du lundi 6 janvier 2025 dans le Grand Conakry. Je compte sur la détermination de tous pour conférer à cette manifestation, organisée pour exiger le départ de la junte, le succès qu'elle mérite ».

La suite, on la connaît. L'appel n'a pas été largement suivi. L'on a déploré un mort par balle à T8, en haute banlieue.

Il faut rappeler que dans son adresse à la nation, à l'occasion du Nouvel an 2025, le président de la transition, le général d'Armée Mamadi Doumbouya, a fait comprendre aux acteurs politiques que sans une stabilité et une paix durable, nous ne saurions relever avec succès les nombreux défis auxquels notre pays fait face.

« A l'aube de la nouvelle année 2025, je réaffirme mon engagement de continuer à renforcer les fondations de cette paix, essentielle pour la prospérité de notre Nation. J'invite le peuple de Guinée, dont le sens élevé de patriotisme et de responsabilité est exemplaire, à cultiver davantage la fraternité, la solidarité et la tolérance. Je demande à mes frères et sœurs, aux acteurs politiques en particulier,

de regarder d'abord la Guinée, de préserver les intérêts supérieurs du peuple de Guinée dans leur combat politique. Ensemble, veillons à ce que ces différentes consultations électorales se déroulent dans des conditions optimales, en toute paix et en toute sérénité, pour montrer au monde l'image d'une Guinée unie et résolue à bâtir son avenir dans la stabilité et la démocratie. Que chacun s'engage à préserver cet esprit de cohésion nationale, car c'est à travers notre unité que nous pourrions franchir les étapes de notre développement et hisser notre pays au rang des grandes nations africaines. », a déclaré le locataire du Palais Mohammed V.

Kaba Kankoula

Lisez le journal numérique sur le site
KèfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Jean-Marie Le Pen et l'Algérie La défense de l'empire colonial au prix de la torture

En Algérie, les positions de Jean-Marie Le Pen sur le rejet des migrants, sur l'islam et sur le passé colonial de la France en Algérie font de lui un homme politique détesté. Durant la guerre d'Algérie, il avait servi en tant que parachutiste à Alger.



En Algérie, le nom de Jean-Marie Le Pen est lié à sa présence à Alger en tant que parachutiste durant la guerre d'Algérie. Jean-Marie Le Pen est un leader étudiant nationaliste et bagarreur lorsqu'il abandonne les amphithéâtres parisiens pour l'uniforme de parachutiste fin 1953. Direction l'Indochine. « À un moment donné, j'ai eu le sentiment que mon pays, la France, l'Europe, étaient en guerre contre le communisme au moment de la guerre froide, j'ai mis mes actes en conformité avec ma pensée », déclarait-il en 1974. Il arrive après la défaite de Diên Biên Phu, bataille rédhitoire pour la France et depuis mythifiée par l'extrême droite. Il y exercera principalement comme journaliste pour l'organe du corps expéditionnaire en 1954-1955. Cette idée d'une France impériale le mène à réintégrer l'armée en juillet 1956 alors qu'il est un jeune député.

Il part pour l'Algérie. « J'ai estimé qu'il était de mon devoir d'y aller avec le contingent puisque, au fond, j'étais d'accord pour préserver cette partie de la France. »

Il défend la pratique de la torture, affirme l'avoir pratiquée lui-même avant de revenir sur ses propos et de poursuivre en justice ceux qui les exhument une fois devenu un leader de premier plan. « S'il faut torturer un homme pour en sauver cent, la torture est inévitable, et donc, dans les conditions anormales où l'on nous demande d'agir, elle est juste », dit-il, en 1957, selon le journal Le Monde. Mohamed et Dahmane, deux anciens combattants, ont témoigné contre lui dans un documentaire diffusé en 2017, rappelle Fayçal Metaoui, notre correspondant à Alger. « Ils ont enlevé le matelas, nous ont ligoté sur le sommier moi et mon père... et là, ils ont commencé l'électricité. Et c'est Jean-Marie Le Pen qui actionnait l'interrupteur. C'était Jean-Marie Le Pen ! C'était le chef des tortionnaires à Fort l'Empereur ! »

Farida, pharmacienne, évoque aussi le passé de Jean-Marie Le Pen : « Jean-Marie Le Pen était une personnalité honnie et détestée par les Algériens en raison de son passé noir. Durant l'occupation française, il pratiquait la torture contre les Algériens d'une manière horrible. Il a tenté de ne

pas reconnaître ses crimes, mais des témoignages et des preuves existent et confirment ses actes. »

Dans l'expérience coloniale, Jean-Marie Le Pen aura consolidé son avertissement pour les gouvernants français, qu'il accuse de trahison et de déshonneur. Il aura aussi alimenté son idéologie anti-immigrés, la matrice du Front national qu'il fondera avec d'anciens collaborateurs des nazis allemands et de nombreux nostalgiques de l'Algérie française.

Kamel, enseignant, rappelle les positions politiques du fondateur du Front national : « Ces pratiques odieuses durant la guerre de libération nationale sont évoquées par les générations d'aujourd'hui et cela ne s'arrête pas là, puisque Le Pen a grandement contribué à construire une opinion hostile aux migrants en France et à propager la haine contre les étrangers dans ce pays. »

RFI

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Vie de la nation Mohamed Nabé de l'ARP vent debout contre l'ethnocentrisme

L'Alliance pour le Renouveau et le Progrès (ARP) est un parti qui ambitionne légitimement de prendre une part active dans la vie politique de notre pays. Son président, Mohamed Nabé, entend rompre avec les pratiques des autres partis. Le samedi dernier, en marge du congrès de son parti, il a indiqué que l'ethnocentrisme constitue un obstacle majeur à l'unité nationale, qu'il compte combattre avec fermeté s'il accède au pouvoir.



« La première chose que je vais combattre si Dieu me donne le pouvoir, c'est l'ethnocentrisme », a-t-il martelé en langue nationale soussou, tout en mettant en avant des valeurs de solidarité, de justice et de développement collectif et en réaffirmant son engagement à répondre aux aspirations des citoyens guinéens. « Le pays, notre pays, attend de nous des solutions aux défis grandissants qui se posent à chaque étape de notre développement : l'emploi pour nos jeunes, l'éducation pour nos enfants, la san-

té pour tous, la justice pour chacun. Les défis sont nombreux, mais ils sont loin d'être insurmontables. Avec votre énergie, avec votre engagement, avec notre détermination collective, rien ne nous arrêtera! Nous avons une vision claire et ambitieuse : un pays où chaque citoyen peut rêver grand, où chaque famille a l'opportunité d'épanouir ses enfants dans la dignité et dans l'espoir. Nous devons créer les conditions pour que chaque talent soit reconnu, chaque effort récompensé, et chaque citoyen, sans distinction, ait sa place dans cette grande marche vers la prospérité », a-t-il confié. Une sortie qui, à n'en pas douter, fera réagir dans les états-majors politiques du pays.

Ces derniers temps, nombreux sont les Guinéens qui souhaitent vivement le renouvellement du personnel politique de leur pays. Les prochaines consultations électorales auront alors valeur de test pour tous ces jeunes qui ont décidé de descendre dans l'arène politique pour vendre leur projet de société.

Kèfina Diakité

France

Jean-Marie Le Pen, figure historique de l'extrême droite française, est mort à l'âge de 96 ans

Le fondateur du Front national, Jean-Marie Le Pen, est décédé à Garches en région parisienne, dans un établissement où il avait été admis il y a plusieurs semaines, a fait savoir sa famille à l'AFP, mardi 7 janvier 2025. Un communiqué de sa famille a indiqué qu'il était entouré des siens au moment de son décès. Jean-Marie Le Pen avait cédé la présidence du FN en 2011 à sa fille Marine, et avait été exclu du parti en août 2015, officiellement à cause de ses prises de position sur le régime de Vichy et sur la Shoah. Il en était resté président d'honneur jusqu'en mars 2018.



S'il est une valeur que le Front national porte au pinacle c'est bien celle de la famille. Et c'est sur ce modèle que Jean-Marie Le Pen a construit son parti. Lui, le pater familias et ses enfants qui œuvrent à la prospérité du FN. Et gare à ceux qui auraient des vellétés d'autonomie ; les sécessionnistes sont châtiés, on ne transige pas avec la valeur famille. Avec ce schéma, Jean-Marie Le Pen est parvenu en quelques décennies à incarner à lui seul l'extrême droite française, ne faisant qu'une bouchée des chapelles et groupuscules renvoyés à leurs grenouillages.

Coup de fortune

Un peu plus de quatre décennies après la fondation du Front national, en 1972, Jean-Marie Le Pen a fait du parti une affaire de famille. Le vieux briscard, né à La Trinité-sur-Mer en 1928, a réussi à rester, contre vents et marées, à la tête du front jusqu'en 2011. Mieux, il a placé ses filles, gendres et en 2012, une petite-fille, Marion Maréchal-Le Pen, dans les instances du parti. Avec comme coup de maître en 2011, la transmission de l'« affaire familiale » à son clone édulcoré, sa fille chérie entre toutes, Marine.

Tout ce petit monde, Jean-Marie, sa femme Jany, son ex-épouse Pierrette, ses filles Yann et Marine (à l'exception de l'aînée Marie-Caroline) et leurs compagnons, ses petits-enfants, ont vécu dans la vaste propriété paternelle de Montretout à Saint-Cloud, à un jet de pierre de Paris.

Un bien beau domaine d'ailleurs, édifié par Napoléon III, dont Jean-Marie Le Pen hérite en 1976 d'un certain Hubert Lambert, lui-même héritier d'une belle fortune provenant des Ciments Lambert. L'homme, grand admirateur des idées nationalistes portées par son ami Jean-Marie, a la bonne idée de mourir à 42 ans. Les circonstances qui font du fondateur du Front national le bénéficiaire de 30 millions de francs

n'ont jamais été bien claires ; un procès intenté par un cousin Lambert à Jean-Marie Le Pen tourne court, les deux hommes préférant négocier. Ce coup de fortune inespérée donne des ailes à Le Pen qui détient enfin les moyens de ses ambitions. Car jusque-là, ce fils de marin-pêcheur et d'une couturière, devenu pupille de la nation en 1942 lorsque son père est victime d'une mine allemande, ne roule pas sur l'or. Désargenté, Jean (il ne s'appellera Jean-Marie qu'en 1956) exercera plusieurs métiers (marin-pêcheur, mineur de fond, métreur...) avant d'entamer des études de droit et de sciences politiques à Paris où il vend à la criée l'Action française ou Aspects de la France. Des activités qui ne l'empêchent pas de partir en goguette et de faire le coup de poing à l'occasion. Le cœur déjà bien accroché à droite, il s'engage dans l'armée et rejoint dès 1954 l'Indochine puis de fin 1956 à avril 1957, l'Algérie.

L'Algérie et la torture

Entre-temps il sera élu député en 1956, porté par la puissante vague poujadiste ; il a 27 ans. Lieutenant dans les paras en Algérie, il se retrouve au cœur de la bataille d'Alger. Plus tard, dans les années 1980, le passé algérien du lieutenant Le Pen ressurgit : des témoignages rapportent qu'il aurait torturé des Algériens lors de sa mission comme officier de renseignement. Interrogé en 1962 par le journal Combat, Jean-Marie Le Pen admet : « Je n'ai rien à cacher. J'ai torturé parce qu'il fallait le faire », déclare-t-il alors. Il demande bien un droit de réponse à la suite de l'article du journal, mais l'ambiguïté de ses propos « méthodes de contrainte » au lieu de torture, ne parvient pas à effacer sa première déclaration.

Lorsque cette question de la torture refait surface vingt ans plus tard, pour l'ancien soldat devenu président du Front national, plus question d'assumer. Il se débatta comme un beau

diable, multipliant les actions en justice contre tous ceux qui l'accusent d'avoir pratiqué la torture en Algérie. Et ils sont nombreux, ceux qui affirment avoir été torturés par Jean-Marie Le Pen ou l'avoir vu torturer. Par deux fois, en 1989 et en 1996, il obtient des jugements favorables mais en 2000, la Cour de Cassation donne raison à Pierre Vidal-Naquet justifiant l'usage du mot de « *tortionnaire* » qu'il emploie dans ses mémoires à l'encontre de Jean-Marie Le Pen.

Le « menhir »

Mais, celui dont on a toujours dit qu'il faisait de la politique avant tout pour « *emmerder* » l'oligarchie, tisse petit à petit sa toile avec l'aide de François Mitterrand, qui lui fait la courte échelle notamment en instaurant la proportionnelle pour les législatives de 1986. Bandeau sur l'œil gauche dans les années 1970 – à la suite d'une maladresse lors de l'installation d'un chapiteau avant un meeting de Jean-Louis Tixier-Vignancourt, il en a perdu l'usage en 1965 à cause d'un décollement de la rétine –, il parle haut et fort, distillant ses thèmes de prédilection que sont les « *dangers* » de l'immigration et son corollaire, la préférence nationale.

Jean-Marie Le Pen use d'un français châtié, même l'imparfait du subjonctif ne le rebute point, une distinction qui plaît à ses partisans. Il propage des idées de haine et d'exclusion avec un langage de milord ! Ses propos antisémites, racistes et négationnistes lui vaudront une flopée de condamnations : 26 en quarante ans. Il est omniprésent sur la scène politique et médiatique française depuis près d'un demi-siècle, quand pour sa cinquième campagne présidentielle, en 2002, il arrive enfin au pied des marches de l'Élysée, en se hissant au second tour face à Jacques Chirac. Ce que d'aucuns nommeront un accident de l'Histoire, tourne court : Le Pen culmine à presque 18 %, Chirac empoche 82 %. Malgré tout, c'est l'heure de gloire, inespérée. Il ne renouvellera pas l'exploit en 2007 lors de sa dernière campagne présidentielle : le doyen des candidats est en quatrième place à 10,4%...

Si Jean-Marie Le Pen se revendique « *bleu-blanc-rouge* », il n'a jamais négligé pour autant ses relations hors de l'Hexagone avec les « *partis frères* ». Mais sans jamais renier son goût affirmé pour une certaine provocation. Ainsi en 1990, lors de la première guerre du Golfe, seul contre tous, il se rend en Irak pour rencontrer Saddam Hussein qu'il assure de son soutien ; il prétendra avoir obtenu la libération de 55 otages français. En 2012, Jean-Marie Le Pen reconnaîtra avoir rencontré, sans préciser la date, Radovan Karadzic, l'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, alors que ce dernier était recherché par la justice internationale : « *Je rencontre tout le monde moi, je n'ai pas peur* » avait-

il revendiqué de sa voix de stentor.

Exclu du parti

Le « *menhir* » comme on l'appelait parfois, a conduit sa succession fort habilement, verrouillant tout, de façon à ce que l'œuvre de sa vie soit transmise à Marine Le Pen, sa fille. Ainsi, la boucle était bouclée, l'affaire restait entre soi. Mais alors que Marine Le Pen s'est toujours esquivée à appliquer un vernis de respectabilité au Front national, son président d'honneur de père a toujours pris un malin plaisir à raviver les vieux fondamentaux du parti.

Les chambres à gaz nazies sont un « *détail de l'histoire* » a-t-il ainsi répété en avril 2015, au grand dam de sa fille, comme il l'avait déjà clamé en 1987. On ne se refait pas. Mais cette fois la provocation ne passe pas : la direction du Front décide d'écarter son fondateur. Interdit de mener une ultime campagne pour les régionales de décembre 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le FN lui préférera sa petite-fille, Marion Maréchal. Mis sur la touche, le fondateur du parti porte son regard au loin et annonce alors qu'il ne votera pas pour Marine à la présidentielle de 2017.

Cette défiance n'empêchera cependant pas celle-ci d'atteindre le second tour de l'élection présidentielle, battue par Emmanuel Macron, avec un score bien meilleur que son père face à Jacques Chirac en 2002 (66,10 % contre 33,90% des suffrages). Pour Jean-Marie Le Pen, le temps est passé, il a beau se battre, la rupture est consommée. Marine est devenue la patronne et elle reste sourde aux appels paternels pour l'inciter à enterrer la hache de guerre. Isolé, le patriarche est touché au cœur. « *La bête est solide* », crâne-t-il, mais il ne se relèvera pas de ce coup porté par ceux qui lui étaient les plus chers.

Après avoir créé, sans grand succès, un nouveau parti dénommé les Comités Jeanne le 22 mars 2016 (une référence à Jeanne d'Arc, son héroïne préférée), il est officiellement exclu du FN le 17 novembre de la même année, son appel devant la Justice ayant été rejeté. Il se voit même déchu du titre de président d'honneur du parti qu'il a fondé, le 11 mars 2018. Quelques jours auparavant, le 28 février, il avait publié Fils de la Nation, le premier tome de ses mémoires, un succès de librairie. D'abord tiré à 50 000 exemplaires avant d'être réédité à 100 000 exemplaires, l'ouvrage avait même été épuisé avant sa mise en vente, preuve du goût des Français pour les personnages sulfureux et controversés.

Au lendemain du XVIe congrès du Front national, tenu début juin 2018 et qui consacra le changement de nom du parti en un « *Rassemblement national* », Jean-Marie Le Pen s'employa à dire tout le mal qu'il pensait de cette nouvelle appellation qu'il qualifia de « *véritable assassinat politique* ». « *Le*

FN a mené bataille (...) comme un brise-glace dans l'Arctique pendant des années et des années. (...) C'est plus qu'une appellation, c'est plus qu'un groupement, c'est une âme, c'est une histoire, c'est un passé. Et faire fi de tout cela me paraît désastreux ».

Prévenant au passage qu'il n'adhérerait « *certainement pas* » au Rassemblement national, l'ex-chef frontiste n'excluait pas la possibilité de reprendre le nom de Front national à son compte.

Fin de la bataille familiale

La guerre familiale se conclut à l'été 2018 par une réconciliation médiatique, multiples articles dans Paris Match et photo « *historique* » à l'appui. À 90 ans, Jean-Marie Le Pen y montre qu'il sait toujours aussi bien utiliser les médias à son avantage, et à celui de sa famille politique.

Après avoir siégé 34 ans au Parlement européen, entre 1984 et 2019 (hormis un interlude de 2003 à 2004 en raison de sa peine d'inéligibilité), il quitte le bâtiment Louise-Weiss en juillet 2019. Soucieux d'inscrire son parcours politique dans l'Histoire, il crée l'Institut Jean-Marie Le Pen en août 2020 afin de mettre à disposition du grand public les archives retraçant son parcours politique. Victime d'un malaise cardiaque au printemps 2023, il décide d'un commun accord avec sa fille Marine, de se retirer du débat public et de ne plus recevoir la presse.

Début avril 2024, le « *menhir* » alors âgé de 95 ans est placé « *sous régime de protection juridique* », une disposition civile, comparable à une tutelle, activée sur demande de la famille par la justice, après une expertise médicale constatant l'aptitude de Jean-Marie Le Pen. Ses trois filles - Marie-Caroline, Yann et Marine Le Pen - deviennent ses mandataires, ce qui leur permet de réaliser divers actes au nom de leur père, seules ou de concert. Un statut juridique qui a remis en question sa capacité à comparaître à son procès dans l'affaire des assistants d'eurodéputés, permettant à Jean-Marie Le Pen de ne pas répondre des faits de détournements de fonds européens dont le parti est soupçonné. Son cas a été « *disjoint* » après qu'une expertise médicale avait constaté « *une profonde détérioration* » de son état physique et psychique, estimant qu'il n'était ni en mesure « *d'être présent* », ni de « *préparer sa défense* ». C'est au cours de ce procès, le mercredi 5 novembre 2024, que Marine Le Pen avait annoncé l'hospitalisation récente de son père pour des « *analyses* ». Il avait ensuite été admis dans une structure à Garches, à l'ouest de Paris, non loin de son domicile de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

RFI

Sénégal Les prochaines étapes pour la fin de la présence militaire française

Le Sénégal, tout comme le Tchad, a vivement réagi aux propos du président français Emmanuel Macron, qui a affirmé, entre autres, que le retrait des troupes françaises étaient le résultat de négociations avec les différents pays du continent. Faux, affirme le Sénégal qui a annoncé, fin décembre, la fermeture des bases militaires françaises en 2025 dans son pays, dont voici les prochaines étapes.

Concrètement, l'armée française a quatre emprises et un peu plus de 200 militaires français encore basés à Dakar. Du côté français, on dit se tenir à l'écoute de ce que veulent les Sé-

négais. Aucun calendrier précis n'a encore été arrêté, affirment, de leur côté, plusieurs sources au sein du gouvernement.

De source militaire française, deux

de ces emprises, situées près du port de Dakar, sont vides depuis plusieurs mois déjà et prêtes à être remises au Sénégal. Fin décembre, Dakar aurait demandé un délai supplémentaire

avant d'en récupérer les clefs.

Deux bases restantes

Reste la base militaire de Rufisque, en périphérie de la capitale, composée de logements avec des antennes de communication sécurisée. Et la base de Ouakam, en pleine ville. Un peu plus de 200 militaires français y assurent des formations avec l'armée sénégalaise et des officiers de la région.

Selon des sources militaires françaises, proposition avait été faite de remettre une partie des habitations sur cette base à l'armée sénégalaise à

l'été 2024 pour en faire une base franco-sénégalaise et maintenir quelques militaires français sur place.

Mais rien n'a été décidé, affirme cette même source, puisqu'aucune discussion politique avec les nouvelles autorités n'a encore eu lieu sur le sujet.

RFI



Chine-Taïwan Une relation dangereuse

Les relations entre la Chine et Taiwan sont constamment tendues depuis leur séparation de fait en 1949 et provoquent des tensions dans les relations entre Pékin et Washington.

Le 1er octobre 1949, Mao Zedong proclame à Pékin la fondation de la République populaire de Chine. Les forces nationalistes du Kuomintang, parti chinois dirigé par Chiang Kai-shek, abandonnent la Chine et s'enfuient à Taïwan (anciennement Formose), puis forment un gouvernement le 7 décembre et interdisent toute relation entre l'île (officiellement la République de Chine) et la Chine communiste.

En 1950, Taïwan devient l'allié de Washington, qui est en guerre avec la Chine en Corée. En juin 1950, le président des États-Unis, Harry Truman, ordonne à la 7e flotte américaine de repousser toute attaque éventuelle des communistes chinois sur Taïwan. Dans le même temps, Chiang Kai-shek est chargé de construire des fortifications sur la côte de Taïwan pour empêcher une éventuelle attaque chinoise.

Le Parti démocrate progressiste (DPP) de Lai Ching-te, qui est au pouvoir pour la troisième fois, considère Taïwan comme une nation souveraine de facto avec une identité taïwanaise distincte et le mandarin comme langue officielle. Il convient de noter que Taïwan dispose de sa propre armée, de sa propre monnaie, de sa propre constitution et d'un gouvernement démocratiquement élu - de 1949 à 1987, il était sous un régime autoritaire de loi martiale - mais il n'est pas reconnu comme un pays indépendant par la plupart des gouvernements du monde.

À ce jour, il n'a été reconnu comme État indépendant que par 12 pays et n'a pas été accepté comme membre des organisations internationales, car la Chine insiste sur le fait que c'est sa

province, faisant partie de son territoire, et empêche son intégration et sa reconnaissance.

Au fil des décennies, Taïwan est devenu de plus en plus isolé. Dans le même temps, les liens entre Taïwan et les États-Unis se sont renforcés, avec une augmentation des ventes d'armes et d'équipements militaires et une coopération politique de haut niveau sous la présidence de Tsai Ing-wen, la prédécesseuse féminine de Lai, ce qui a suscité la colère de Pékin. Cependant, historiquement, la position des États-Unis à l'égard de Taïwan est restée délibérément vague, notamment sur la question de savoir s'ils défendraient Taïwan en cas d'invasion chinoise, la fameuse «ambiguïté stratégique».

Les États-Unis ont toujours marché sur une ligne rouge. Ainsi, dans le cadre de la politique dite d'«une seule Chine», Washington reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine. Il reconnaît également la position de Pékin selon laquelle Taïwan fait partie de la Chine, mais n'a jamais accepté la revendication de souveraineté du Parti communiste chinois sur l'île.

Taiwan a une superficie de 36.197 km² et une population d'environ 23.400.000 habitants. Sa capitale est Taipei, située à l'extrémité nord du pays. C'est une ville ultramoderne, dotée d'un développement industriel de haute technologie intense, officiellement désignée comme une «ville mondiale alpha», c'est-à-dire une ville qui a un impact direct sur les événements mondiaux de dimension sociale, économique et politique.

Outre l'île du même nom, le pays possède également 168 îles plus petites. Il est séparé de la Chine par le détroit de Taïwan et bordé au nord par la mer de Chine orientale, à l'est par l'océan Pacifique et au sud par la mer de Chine méridionale.

Depuis 1960, le pays est entré dans une période de croissance économique et d'industrialisation rapide, de nombreux économistes parlant du «miracle taïwanais». Son économie est tournée vers l'exportation. Elle excelle dans le domaine technologique et est actuellement la 21e économie mondiale, tout en se classant au 34e rang mondial en termes de PIB par habitant.

La position de Taïwan sur la carte du monde en fait un pays particulièrement important pour les grandes puissances mondiales. L'île revêt une importance stratégique majeure pour les États-Unis, compte tenu de sa proximité avec les alliés proches de Washington dans la région, tels que le Japon, la Corée du Sud et les Philippines. En outre, le détroit de Taïwan est considéré comme crucial pour le mouvement du commerce mondial, tandis que l'on estime que l'île produit 60 % de la production mondiale de puces électroniques, des composants technologiques essentiels à la fabrication de téléphones portables et de batteries au lithium.

TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company), dont le siège social se trouve dans l'immense parc scientifique de Hsinchu, est le plus grand producteur de semi-conducteurs (ou microprocesseurs) au monde avec une capitalisation de 426 milliards de dollars.

Quant à l'équilibre militaire dans le détroit de Taïwan, il penche résolument en faveur de la Chine et il serait peu probable que l'État insulaire soit en mesure de se défendre en cas d'attaque chinoise sans aide extérieure.

Sous la présidence de Xi Jinping, la Chine a intensifié sa démonstration de puissance militaire, en envoyant un nombre record d'avions de chasse, de drones et de navires de guerre chinois autour de l'île et en organisant des exercices militaires en réponse aux échanges politiques entre les États-Unis et Taiwan.

Le message que Pékin a adressé à Taipei et à Washington à travers cette opération militaire est clair comme de l'eau de roche: «L'indépendance de Taiwan est incompatible avec la paix. Il s'agit d'une affaire intérieure qui ne permet aucune ingérence étrangère». Dans son discours du Nouvel An, le président Xi Jinping a d'ailleurs déclaré: «Personne ne peut empêcher la réunification de la Chine avec Taiwan», lançant ainsi un avertissement clair à toutes les forces qui soutiennent ouvertement l'indépendance à l'intérieur et à l'extérieur de l'île.

Taïwan, pour sa part, exige que la Chine mette définitivement fin à ses activités militaires dans les eaux voisines, qui, selon lui, compromettent clairement la paix et la stabilité et perturbent le transport maritime et le commerce international.

Mais quelles seraient les conséquences d'une guerre entre les USA-Taïwan et la Chine sur la planète? Un article de Bloomberg affirmait déjà qu'un conflit militaire à Taiwan pourrait coûter à l'économie mondiale la somme astronomique de 10 trilliards de dollars, soit 10% du PIB mondial, dépassant de loin les conséquences économiques de la pandémie de coronavirus, de la guerre en Ukraine et de la crise financière mondiale. Et bien sûr, le sang versé serait incomparable.

En conclusion, je voudrais exprimer l'espoir que les choses ne empirent pas et que l'on évite ainsi une confrontation militaire entre les États-Unis-Taïwan et la Chine, qui serait désastreuse, comme cela a été souligné, non seulement pour la région mais aussi pour la planète entière.

Isidoros Karderinis



*Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est journaliste, correspondant de presse étrangère accrédité auprès du ministère grec des Affaires étrangères, ainsi qu'économiste, romancier et poète. Ses articles ont été publiés dans des journaux, des magazines et des sites Internet de nombreux pays du monde. Facebook : Karderinis Isidoros

Condamnation d'Aliou Bah Aliou Bah condamné à deux ans de prison ferme

Le Tribunal de première instance de Kaloum a statué mardi 7 janvier dans le procès ministère public contre Mamadou Aliou BAH, poursuivi pour « offense au chef de l'Etat » et diffamation. Dans sa décision, le juge Ousmane Sylla a condamné à deux de prison ferme, le leader du Mouvement Démocratique Libéral.



L'incarcération du président du MoDel va donc se poursuivre à la maison centrale de Coronthie pour les deux prochaines années. Pour cause, le tribunal de première instance de Kaloum a décidé de le maintenir dans les liens de la culpabilité pour son attitude contre le régime en place. Malgré la bataille juridique à laquelle se sont offerte ses avocats, le politique n'a pas recouvré sa mise en liberté tant réclamée par ses partisans et sa famille politique. La déception est immense chez ses avocats après la décision prononcée contre leur client.

Aliou Bah ne retrouvera pas les siens avant d'épuiser la sentence retenue contre lui. Au terme de quatre procès, le juge de Kaloum a pu prononcer la décision maintenant l'acteur politique en geôle. Mais cette bataille est loin d'être finie selon le collectif d'avocats de sa défense, qui crie à un recul de la démocratie en Guinée mais promet de ne pas abandonner : « Au terme de ce procès de la honte, le tribunal de ce siège vient de nous jeter à la figure, cette triste décision. C'est une journée triste pour la liberté d'expression, c'est un coup dur pour la démocratie guinéenne, c'est une véritable régression dans le processus d'édification de l'Etat de droit, nous sommes déçus de cette décision et nous entamons dans les minutes qui suivent interjeter appel avec l'accord de Monsieur Aliou Bah », a annoncé Me Pépé Antoine Lamah, membre du collectif, qui dit ne pas être surpris de la décision. Selon cet Avocat, tout était prêt pour retenir leur client dans les liens de la culpabilité : « Nous ne sommes pas surpris de la couleur de décision qu'on vient de prononcer. Bien avant, nous nous sommes aperçu que tout le tribunal était déjà informé de la décision sauf la défense. Le véhicule qui a l'habitude de la transporter de la maison centrale au tribunal était déjà prêt pour le retourner, c'était déjà un signe précurseur, et le tribunal a avalisé tout ce que le procureur a demandé sans aucun fondement légal », a-t-il dénoncé.

Le président du MoDel a été renvoyé dans sa cellule à la prison civile de Coronthie, en attendant, qu'il interjette appel de la décision pendant quinze jours.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Condamnation d'Aliou Bah Pour Cellou Dalein Diallo, c'est une déclaration de guerre ouverte contre la liberté d'expression

Comme il fallait s'y attendre, la condamnation d'Aliou Bah, président du MoDeL, a fait réagir des acteurs politiques. C'est le cas par exemple de Cellou Dalein Diallo, président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), qui parle déclaration de guerre ouverte contre la liberté d'expression.



« Je dénonce la farce judiciaire qui s'est jouée ce mardi 07 janvier 2025 au Tribunal de Première Instance de Kaloum. Sur la base d'accusations aussi grotesques qu'inquiétantes, le Président du Model, Aliou BAH, a été condamné à deux ans de prison ferme pour offense au Chef de l'Etat. Son « délit » ? Exercer ce qui reste d'un droit fondamental dans un pays où les libertés se meurent à petit feu : dénoncer les dérives autoritaires et les atteintes systématiques aux droits humains perpétrées par une junte ivre de pouvoir. Cette sentence absurde, digne des

régimes les plus liberticides, ne saurait être interprétée autrement que comme une déclaration de guerre ouverte contre la liberté d'expression et une tentative d'intimidation orchestrée pour réduire toute opposition au silence. Ce verdict révoltant marque une journée funeste pour la démocratie, les libertés et les droits humains en Guinée. Il vient s'ajouter à la longue liste des actes autoritaires et liberticides d'un pouvoir prêt à tout pour faire taire toutes les voix dissonantes », a réagi le président de l'UFDG sur sa page Facebook.

L'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté exige la libération immédiate et sans condition du chef de file du MoDel, Aliou Bah.

« Je condamne avec la plus grande fermeté cette mascarade judiciaire et exige la libération immédiate et inconditionnelle du Président du Model. Le peuple guinéen ne se laissera pas réduire au silence par la terreur judiciaire d'une junte aux abois », a-t-il martelé. Reste à savoir si son appel sera entendu. Affaire à suivre...

Mamadou Oury

Condamnation d'Aliou Bah

L'Analyste-Consultant Géopolitique Oumar Kateb Bah parle de dérive autoritaire

Dans une tribune publiée dans la presse, intitulée "La condamnation d'Aliou Bah : une dérive autoritaire inquiétante", l'Analyste-Consultant Géopolitique Oumar Kateb Bah dénonce la condamnation à 2 ans de prison ferme du leader du MoDel pour diffamation et offense au chef de l'Etat.



Le verdict est tombé comme un couperet. Aliou Bah, figure politique et opposant reconnu, a été condamné à deux ans de prison ferme pour des faits d'offense et de diffamation contre le chef de l'État. Ce verdict, prononcé par le tribunal de première instance de Kaloum, résonne bien au-delà des murs de la salle d'audience. Cette sentence incarne un nouvel épisode sombre dans l'histoire démocratique de la Guinée, où la répression des voix dissidentes devient la norme sous un régime de plus en plus autoritaire.

Depuis son arrivée au pouvoir, le Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), dirigé par le général Mamadi Doumbouya, s'est progressivement mu en gardien d'un système autoritaire. La condamnation d'Aliou Bah s'inscrit dans une logique implacable de musèlement des opposants, de contrôle des discours et d'imposition d'une idéologie officielle, teintée de réf-

rences aux dictatures d'un autre âge, tout en s'écartant des principes fondamentaux de justice.

Un climat d'oppression inédit

Cet épisode illustre la montée en puissance d'un climat d'oppression sans précédent en Guinée. Les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et le musèlement de la presse dessinent les contours d'un régime où la contestation est perçue comme une menace à éradiquer. Là où, jadis, une certaine tolérance permettait aux opposants de s'exprimer et de débattre publiquement, sans crainte immédiate de représailles, la situation a radicalement changé. Aujourd'hui, l'espace de liberté d'expression se resserre, et les voix critiques sont systématiquement étouffées, marquées par l'arbitraire et la répression. Ce changement brutal symbolise la transformation inquiétante d'un système démocratique en un régime autoritaire.

Les figures politiques et les militants,

autrefois libres de critiquer la gouvernance, se retrouvent obligés au silence ou contraints à l'exil. Ce verrouillage de l'espace public, combiné à une instrumentalisation de la justice, marque un tournant inquiétant, éloignant davantage la Guinée des normes démocratiques auxquelles aspirent ses citoyens.

Arrestations arbitraires, disparitions forcées, censure de la presse

le tableau actuel est celui d'un État en guerre contre ses propres citoyens. Les figures politiques, intellectuelles et médiatiques, hier encore libres de s'exprimer, vivent désormais sous la menace constante d'un régime qui ne tolère aucun autre son de cloche. Entre pressions, intimidations et risques d'arrestations, ces acteurs essentiels de la vie démocratique sont réduits au silence ou contraints à l'autocensure. Cette atmosphère de répression installe un climat de peur généralisée, paralysant le débat public et érodant les principes essentiels de la démocratie. L'espace d'expression, jadis vital pour l'émergence de débats constructifs, se rétrécit inexorablement sous le poids de l'intimidation et de la censure. Dans ce contexte, les voix dissonantes sont non seulement muselées, mais les citoyens eux-mêmes sont réduits au silence, hésitant à exprimer leurs opinions par crainte de représailles.

Dans ce contexte, la condamnation du leader du parti MoDeL ne saurait être perçue comme une simple décision judiciaire. Elle symbolise une dérive autoritaire où la justice devient un outil de répression, instrumentalisée pour servir les intérêts d'un pouvoir qui ne tolère aucune contestation. Ce verdict envoie un message glaçant : dans la Guinée actuelle, critiquer le pouvoir ou exprimer une opinion divergente peut conduire à la prison. Ce signal, adressé à l'ensemble de la société, vise à instaurer un climat de terreur et de soumission, dissuadant toute ten-

tative de contestation.

En criminalisant l'opposition, le régime affirme sa volonté de monopoliser le discours public, d'imposer une pensée unique et de faire taire toute divergence. Ce processus ne se limite pas à l'intimidation des opposants politiques, mais vise également à réécrire la réalité en contrôlant les narratifs qui façonnent l'opinion publique. En supprimant les voix dissidentes, le pouvoir cherche à instaurer un conformisme qui empêche toute remise en question et à étouffer les débats essentiels à l'évolution de la société. Cette uniformité imposée est le fondement d'un régime qui préfère la stabilité apparente à la pluralité des idées, redoutant la diversité des opinions comme une menace à sa légitimité. Ce climat d'intolérance ne fait que renforcer l'isolement du pouvoir et compromettre les perspectives de progrès réel pour le pays.

L'ironie d'un contraste saisissant

La scène internationale ajoute une dimension particulièrement cruelle à cette affaire. Alors que Mamadi Doumbouya assiste, avec les honneurs dus à son rang, à l'investiture du président ghanéen John Dramani Mahama, symbole d'une démocratie vivante et dynamique, la Guinée s'enfonce dans un autoritarisme oppressant. Le Ghana, fort de son héritage démocratique initié par le Capitaine Jerry Rawlings, offre un exemple éclatant de transition réussie. Ce contraste flagrant met en lumière l'hypocrisie d'un régime guinéen qui s'affiche sur la scène internationale.

Un appel à la résistance démocratique

La condamnation d'Aliou Bah n'est pas seulement une injustice ; elle est un test pour la société guinéenne. Accepter ce verdict sans réagir reviendrait à prudençener une trajectoire qui pourrait bien sceller le sort des liber-

tés publics dans le pays. La démocratie ne se construit pas sur la peur et la répression. Elle exige le respect des droits fondamentaux, la protection des opinions divergentes et l'ouverture d'un espace où le dialogue démocratique peut s'épanouir librement. Une véritable démocratie ne peut se construire que sur la base de la tolérance, de la pluralité des idées et de la garantie pour chaque citoyen de s'exprimer librement dans les limites de la loi.

Il est impératif que la société civile, les intellectuels et les citoyens guinéens se mobilisent pour exiger non seulement la libération du jeune opposant, mais également la fin des pratiques répressives qui gangrènent la vie publique. Car, au-delà de son cas individuel, c'est la voix d'un peuple tout entier qui est menacée d'étouffement. La condamnation de cet opposant politique symbolise une attaque frontale contre les droits fondamentaux et la liberté d'expression, essentiels à toute société démocratique. Elle vise en particulier à réduire au silence les figures critiques d'un pouvoir totalitaire et corrompu.

La Guinée mérite mieux. Elle mérite un avenir où la démocratie ne sera pas un mot creux, mais une réalité tangible, portée par le courage et la détermination de ceux qui refusent de se soumettre à la peur. Un avenir où la justice et les libertés fondamentales seront respectées, et où chaque citoyen, quelle que soit son opinion, pourra participer à l'acte démocratique sans crainte de répression. Un avenir où la diversité des idées sera perçue comme une richesse et non comme une menace, et où la gouvernance sera fondée sur le respect des droits humains et l'inclusion de tous dans le processus décisionnel. », a écrit Oumar Kateb Yacine Analyste-Consultant Géopolitique.

Mamadou Oury

Restriction des médias

Les associations de presse en ligne montent au créneau et dénoncent

Dans un communiqué conjoint, en date du 7 janvier 2025, des Associations de presse en ligne sont montées au créneau pour dénoncer la restriction des médias, qui, selon elles, est une atteinte sérieuse à la liberté de la presse.

« Les Associations de la presse en ligne de Guinée expriment leur profond regret face aux restrictions subies par plusieurs sites d'information membres depuis 48 heures. Ces limitations rendent quasi impossible l'accès à ces plateformes pour les lecteurs situés en Guinée, à moins d'activer un réseau privé virtuel (VPN). Cette situation engendre des préjudices importants, non seulement pour les médias concernés, mais également pour leurs lecteurs et partenaires. Plus grave encore, elle constitue une atteinte sérieuse à la liberté de la presse, un pilier fondamental de toute société démocratique.

Les Associations rappellent qu'elles ont toujours exhorté leurs membres à traiter les informations avec professionnalisme et rigueur. Elles s'étonnent donc de cette mesure, d'autant plus qu'aucune accusation formelle n'a été formulée à l'encontre des médias quant à leur couverture des récents événements.

Même dans l'éventualité de reproches justifiés, les Associations de presse

en ligne insistent sur le respect des procédures légales prévues à cet effet. Elles appellent les autorités à privilégier le dialogue et l'application des lois en vigueur, plutôt que de recourir à des pratiques détournées qui fragilisent le paysage médiatique national. Elles réitèrent leur engagement en faveur d'une presse responsable et professionnelle, tout en appelant à la levée immédiate des restrictions imposées aux médias en ligne, dans l'intérêt de la démocratie et du droit à l'information pour tous les citoyens guinéens. », ont écrit les associations de presse que sont AGUIPEL, REMIGUI, UPLG et UFSIG.

Mamadou Oury



Manif des FVG

Le témoignage émouvant du père d'une victime

Le lundi 6 janvier 2025, l'appel à manifester des Forces vives de la nation a été partiellement suivi dans le Grand Conakry. Comme d'habitude, c'est dans les quartiers situés le long de l'autoroute Le Prince que des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont été enregistrés.



Comme beaucoup le craignaient, un jeune garçon de 20 ans appelé Mamadou Baïlo Sidibé est décédé, après avoir reçu une balle au ventre, en marge de ladite manifestation qui, faut-il rappeler, avait été interdite par madame la gouverneure de Conakry. Le père de la victime, Oumar Sidibé, s'est confié à la presse en ces termes : « J'exerce le métier de la maçonnerie. Ce matin, je suis allé travailler derrière Grands Moulins. C'est de là-bas que mon frère m'a appelé pour m'annoncer que mon fils avait été touché

sur la route. Lorsque je lui ai demandé où cela s'était passé, il m'a répondu qu'il ne savait pas si c'était à la T8 ou à Sonfonia. Une fois arrivé au carrefour, j'ai croisé mes beaux-parents qui m'ont indiqué qu'il avait été transporté à la clinique... Arrivé à la clinique, j'ai découvert qu'il avait reçu une balle dans le ventre. Selon les informations, il faisait du taxi-moto. Mais il exerce le métier de métallier, c'est lorsqu'il n'y a pas de travail, il fait du taxi-moto ou de la maçonnerie. À la clinique, j'ai trouvé que mon fils est déjà mort. Le

chef de quartier a été informé et il a eu des échanges avec la commune à ce sujet. Ensuite, ils nous ont informés qu'ils allaient nous donner des nouvelles concernant le corps de mon enfant ». Et parlant des circonstances de la mort de son fils, Oumar Sidibé dira ceci : « Je ne peux pas préciser les circonstances exactes de sa mort. Tout ce que je sais, c'est qu'hier soir, nous avions conclu qu'il allait se rendre au garage ce matin et, s'il n'y avait pas de travail, il ferait du taxi-moto pour pouvoir s'en sortir au lieu de rester sans rien faire. J'ai entendu parler de la CMIS, mais je ne l'ai pas vu. Les agents sont venus vers la T6, me dit-on, mais je ne suis pas en mesure de fournir plus de détails »

Le pauvre Mamadou Baïlo Sidibé vient ainsi allonger la liste des victimes des manifestations politiques dans notre pays. Que son âme repose en paix !

Kaba Kankoula

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu